

**Délibération du Conseil Municipal****D.2020.06.12- 18****ACTE : 5.3.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 12 juin à 18 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, MAZILLE, NEGRE  
MRS BADO, BAIADA, CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent :

Secrétaire : M. BAIADA SYLVAIN

Date de la convocation : 04/06/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

❖ **OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe de désigner un représentant de la Commune au Comité National d'Action Sociale auquel elle est adhérente.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** : de procéder à l'élection du délégué ;
- **PROCLAME ELU** :
  - - FERNAND ZULIAN

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING